

Madame la Présidente,

A peine 10 mois après votre nomination, vous avez souhaité marquer de votre empreinte et de façon indélébile le Centre des Monuments Nationaux. Faut-il encore le rappeler, sans aucune lettre de mission, ni même de projet d'établissement.

Cette réforme que vous êtes seule à porter, vous l'aurez menée de manière brutale, au mépris de toutes les catégories de personnel. C'est en effet sans aucune information préalable, que vous avez mis la réorganisation de l'établissement à l'ordre du jour, pour avis, au CTP en date du 25 novembre. Il aura fallu que la CGT occupe le 19 novembre votre bureau durant près de 3 heures pour qu'enfin un début de dialogue s'instaure.

Est-ce par pur esprit de provocation, que vous avez décidé de convoquer un nouveau CTP le 8 décembre, soit seulement trois semaines plus tard ?

Il aura encore fallu toute la détermination des organisations syndicales pour vous empêcher de passer en force.

Depuis fin décembre, une dizaine de réunions se sont succédées pour aboutir à un CTP ce 12 février et au Conseil d'Administration de ce jour.

**La CGT a proposé des alternatives cohérentes et construites à votre projet, avec des propositions d'organigramme détaillé.** Vous n'avez pas souhaité, pour l'essentiel, en tenir compte.

Malgré les quelques évolutions consenties par l'administration en CTP, vos orientations n'ont guère changé. La CGT continuera à travailler et à s'opposer à votre vision et à vos orientations des plus néfastes pour le CMN et ses personnels. La CGT réaffirme, une fois de plus, sa totale opposition à :

- La création d'une direction aux relations extérieures chargée de pratiquer le lobbying envers les élus et les entreprises ;
- La création d'une direction du développement économique destinée à accroître les ressources propres à outrance, au mépris des missions de service public culturel ;
- La scission des éditions et de la diffusion qui aboutirai, à n'en pas douter, à la prépondérance des produits de négoce plus rentables, aux dépens d'une librairie de qualité sensée être la continuité de la visite qui participe à la mission de diffusion des connaissances ;
- L'éclatement du département des affaires domaniales, au sein de deux directions différentes, au non d'une prétendue recherche d'une meilleure expertise juridique ;
- Par ailleurs nous avons exprimé nos pires craintes quant à l'organisation et la mise en place de la nouvelle direction de la maîtrise d'ouvrage.

Madame la Présidente, avez-vous pris toute la mesure des coûts induits et des conséquences de votre réforme. Vous avez réussi le tour de force de faire l'unanimité contre vous. Sans l'adhésion des personnels votre projet est voué à l'échec.

**La CGT s'adresse solennellement à vous, Administrateurs du CMN.** Au moment de vous prononcer, prenez bien toute la mesure de la crise grave et sans précédent que traverse actuellement l'établissement à tous les niveaux.

Déclaration prononcée à Angers le mercredi 18 février 2009  
Durant la séance du Conseil d'Administration